

AVIS PUBLIC

ORDONNANCE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, à la séance extraordinaire du 15 janvier 2026, l'ordonnance suivante :

OCA26 16 0002

POUR L'ÉVÉNEMENT « PARADE DE BIENVENUE DU RABBIN AHARON MORDECHAI ROKEACH »

Conformément aux dispositions du *Règlement sur l'occupation temporaire de la voie publique pour la tenue d'événements spéciaux* (AO-204), le conseil autorise, dans le cadre de l'événement « **Parade de bienvenue du Rabbini Aharon Mordechai Rokeach** » organisé par l'organisme Kehilas Belz et qui aura lieu le samedi, 17 janvier 2026 entre 20 H et 22 H, la fermeture temporaire à la circulation automobile sur les avenues suivantes :

- Avenue Saint-Viateur, entre les avenues Hutchison et Querbes, direction ouest et,
- Avenue Querbes, entre les avenues Saint-Viateur et Elmwood, direction sud ;

Dans le cadre de cet événement, qui sera pris en charge par le SPVM, le conseil autorise également, conformément à l'article 9.1 du règlement AO-204, une dérogation à l'article 9 dudit règlement de 18 H à 22 H.

Montréal, ce 16 janvier 2026

La Secrétaire de l'arrondissement,

Julie Desjardins, avocate